

Programme de Facilitation des Affaires

eRegulations

eSimplifications

eRegistrations

DES OUTILS ET DES POLITIQUES EFFICACES POUR FACILITER LES AFFAIRES, LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT

Le Programme de Facilitation des Affaires de la CNUCED propose des outils efficaces et des méthodologies participatives pour clarifier et simplifier les procédures administratives. Mis en œuvre de façon séquentielle, ils constituent un programme intégré de modernisation du service public.

Visant des résultats rapides et mesurables, le Programme de Facilitation des Affaires a été conçu pour réduire l'informalité et la corruption, aider les petits entrepreneurs, éliminer les obstacles bureaucratiques au commerce et à l'investissement, et accroître les revenus publics.

TROIS COMPOSANTES SEQUENTIELLES

1 LE SYSTEME eREGULATIONS : UN PORTAL ELECTRONIQUE POUR RENDRE LES PROCEDURES CLAIRES ET TRANSPARENTES

Le système eRegulations est une solution abordable et clé en mains pour aider les gouvernements à rendre les procédures claires et transparentes. Il présente les procédures administratives étape par étape, du point de vue de l'utilisateur. Pour chaque étape, il propose les informations suivantes : coordonnées de contact (administration, service, personne en charge), résultat attendu, documents à fournir, coût, durée, cadre légal et moyens de recours. L'utilisateur peut également envoyer une requête ou une plainte en ligne.

Tout type de procédure peut être documentée/clarifiée à travers le portail eRegulations (création d'entreprise, paiement des impôts, autorisations d'exercer, permis de construire, import/export, etc). Les portails eRegulations ont d'ores et déjà été déployés dans 26 pays.

L'information étant présentée de façon standardisée, les procédures peuvent être comparées entre les villes et les pays où le système a été installé. eRegulations devient ainsi une très bonne plate-forme pour harmoniser les procédures au niveau régional et national.



Programme de Facilitation des Affaires

2 | 10 PRINCIPES POUR SIMPLIFIER LES PROCEDURES ADMINISTRATIVES

Une fois clarifiées, les procédures sont plus faciles à simplifier, en comparant notamment la pratique à la loi et en limitant le nombre d'interactions et de documents à ce qui est nécessaire et suffisant. Les « 10 principes pour simplifier les procédures administratives » proposés par la CNUCED permettent habituellement de réduire d'au moins 50% les étapes et les pièces à fournir sans changer le cadre légal.

Le programme de Facilitation des Affaires est particulièrement utile pour :

Améliorer le climat des affaires et de l'investissement :

Accélérer les processus de création d'entreprise

Favoriser la formalisation des petits entrepreneurs

Créer des guichets uniques en ligne pour les autorisations d'exercer et les permis de construire

Facilitation du commerce :

Portails commerciaux (en application de l'art. 1. de l'Accord de l'OMC adopté à Bali)

Guichet Uniques de Commerce Extérieur (art 4.7)

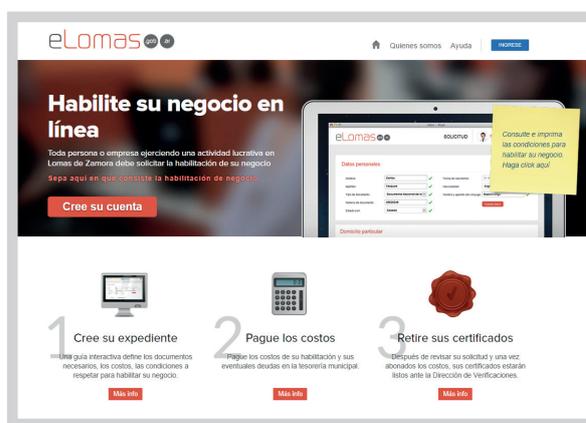
Bonne gouvernance et intégration régionale :

Portails municipaux d'information en ligne

Harmonisation des procédures

3 | LE SYSTEME «eREGISTRATIONS» : UN GUICHET UNIQUE EN LIGNE

Les procédures simplifiées sont informatisées grâce au système « eRegistrations » de la CNUCED, une plate-forme électronique conçue pour créer des guichets uniques en ligne, autorisant un enregistrement simultané auprès de plusieurs administrations. Des guichets uniques pour la création d'entreprise ont déjà été développés au Salvador, au Guatemala et en Tanzanie. Un guichet unique pour les autorisations municipales est opérationnel en Argentine.



CARTE DE LA FACILITATION DES AFFAIRES



49
SYSTEMES

INSTALLÉS DANS

28
PAYS

1936

PROCÉDURES
DOCUMENTÉES
EN LIGNE



REDUCTION DES ETAPES,
DES FORMULAIRES ET DES
PIECES A FOURNIR POUR LA
CREATION D'ENTREPRISE

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUCED)

Division de l'investissement et des entreprises (DIAE) - Programme de facilitation des affaires -

Palais des Nations, 1211 Genève 10, Switzerland | Tel. +41 22 917 55 61 | businessfacilitation@unctad.org

www.businessfacilitation.org

